

Solution injectable

Sulfate de magnésium «Bichsel»  
10 % et 20 %, 10 ampoules à 10 ml



Pharma bichsel

# Sulfate de magnésium «Bichsel» 10 % et 20 %, 10 ampoules à 10 ml

## Composition

Principe actif: Magnesii sulfas heptahydricus

Excipient: Aqua ad iniectionem

## Forme galénique et quantité de principe actif par unité

Solution injectable

1 ampoule à 10 ml (10 %) contient: Magnesii sulfas heptahydricus 1.0 g corresp. magnésium 4.05 mmol.

1 ampoule à 10 ml (20 %) contient: Magnesii sulfas heptahydricus 2.0 g corresp. magnésium 8.10 mmol.

## Indications/Possibilités d'emploi

Troubles neuromusculaires imputables à une carence en magnésium, tels que crampes des mollets, myoclonies, tremblements et convulsions tétaniques. En gynécologie en cas de tendance à l'avortement, risque d'accouchement prématuré, hypotrophie fœtale (lorsqu'elle est due à une diminution de l'activité enzymatique magnésium-dépendante du placenta). Traitement de la pré-éclampsie et traitement de la crise convulsive en cas d'éclampsie. Traitement d'appoint pendant une tocolyse. Carence en magnésium en cas de troubles du rythme cardiaque.

## Posologie/Mode d'emploi

Taux sérique normal de magnésium = 0.8–1.0 mmol/l.

Taux de magnésium anticonvulsif = 1.6–3.3 mmol/l.

*Posologie usuelle*

*Adultes:* Pour atteindre un taux de magnésium anticonvulsif, les recommandations posologiques sont les suivantes:

*Tétanie:* 1–2 g de sulfate de magnésium i.v. = 4.05–8.1 mmol.

*Troubles du rythme cardiaque:* 1–2 g de sulfate de magnésium/h sous forme de perfusion = 4.05–8.1 mmol/h.

*Tocolyse:* dose initiale: 4 g de sulfate de magnésium i.v. = 16.2 mmol, puis 1–2 g de sulfate de magnésium/h sous forme de perfusion = 4.05–8.1 mmol/h.

*En cas de pré-éclampsie grave avec hypertension artérielle fixe*

*Sans crise d'éclampsie: dose initiale:*

2.0–4 g = 8.1–16.2 mmol en 10 min. i.v.,

*En cas de crise d'éclampsie:*

4.0–6 g = 16.2–24.3 mmol en 10 min. i.v.

Ensuite 1 g/h sous forme de perfusion continue à l'aide d'une pompe à perfusion avec compte-gouttes.

## Propriétés/Effets

Code ATC B05XA05

Les ampoules de Sulfate de magnésium «Bichsel» 10 % et 20 % sont destinées à l'injection intraveineuse (très lente) et intramusculaire. Les ampoules de sulfate de magnésium 50 % sont des solutions d'appoint pour le traitement par de fortes doses de magnésium et doivent absolument être diluées avant l'administration. La solution injectable convient donc à la substitution de magnésium en cas de carence en magnésium et pour la thérapie par fortes doses de magnésium. Le magnésium, le deuxième cation intracellulaire, joue un rôle central dans le métabolisme, une carence en magnésium requiert donc un traitement. L'application parentérale de sulfate de magnésium permet d'atteindre très rapidement des taux élevés de sulfate de magnésium dans le sang. En tant que cation antagoniste du calcium, le magnésium réduit le tonus de la musculature lisse et striée. Le magnésium a un effet calmant, antitétanique et anticonvulsif. Au niveau du cœur, le magnésium exerce également un effet dépressur, le temps de conduction est allongé et l'excitabilité du myocarde est prolongée. Lors d'un traitement par bêtamétaboliques (asthme, tocolyse), le magnésium protège, grâce à son effet antagoniste du calcium, contre la surcharge des cellules cardiaques induite par les ions calciques.

## Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15–25 °C). Conserver hors de portée des enfants.

## Titulaire de l'autorisation

Laboratorium Dr. G. Bichsel AG, 3800 Unterseen

## Emballage

**SULFATE DE MAGNESIUM Bichsel 10 %** 10 ml ampoule 10 pce (Cat. de remise B)

**SULFATE DE MAGNESIUM Bichsel 20 %** 10 ml ampoule 10 pce (Cat. de remise B)

Pour des informations détaillées sur le produit, veuillez consulter les informations sur le médicament publiée dans le compendium.ch